



Conseil communal de la Ville de Pully
Le bureau

Extrait du procès-verbal

Séance du mercredi 22 mars 2023

sous la Présidence de Madame Jacqueline REIGNER , Présidente

Motion 04 (2021-2026) « L'élaboration d'une proposition de règlement en vue de l'adoption d'une taxe communale relative au financement de l'équipement communautaire lié à des mesures d'aménagement du territoire »
déposée par Jean-Denis Briod (PLR) et consorts

Le Conseil communal de Pully,

vu la motion citée en titre déposé par M. Jean-Denis Briod et consorts,
vu la demande des motionnaires tendant à sa prise en considération immédiate et à son renvoi à la Municipalité,

décide

1. d'accepter la motion Jean-Denis Briod et consorts, à savoir sa prise en considération immédiate et son renvoi à la Municipalité.

Pour le Bureau du Conseil communal de Pully

La présidente

Jacqueline Reigner



La secrétaire

Francine MEDANA

Pully, le 22 mars 2023